

CHARTER ROMAIN JACOB

Unis pour l'accès à la santé des personnes en situation de handicap

Valoriser l'image
que la personne
en situation de
handicap perçoit
d'elle-même

Valoriser
l'accompagnement

Exprimer
les
besoins

Intégrer la
santé au
parcours de
vie des
personnes
en situation
de handicap

Construire une
culture
professionnelle
commune

Coordonner le
parcours de santé

Organiser l'accès
aux soins et à la
prévention

Faciliter et
développer
l'accès aux
soins
ambulatoire

Prévenir et adapter
l'hospitalisation
avec ou sans
hébergement

Améliorer
la réponse
aux
urgences
médicales

Faciliter le
recours aux
technologies de
l'information et
de la
communication

Mettre en
œuvre
et évaluer
la charte